Document généré le 5 juin 2025 02:31

Globe
Revue internationale d'études québécoises

Le régionalisme littéraire au Canada français. Le point de vue de Harry Bernard
Literary Regionalism in French Canada. Harry Bernard's View

Micheline Tremblay et Guy Gaudreau

Volume 5, numéro 1, 2002

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1000669ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1000669ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)
1923-8231 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Tremblay, M. & Gaudreau, G. (2002). Le régionalisme littéraire au Canada français. Le point de vue de Harry Bernard. *Globe*, *5*(1), 159–178. https://doi.org/10.7202/1000669ar

Résumé de l'article

Ce texte aborde le régionalisme littéraire tel que défini, au cours des années 1920 et 1930, par le journaliste et romancier Harry Bernard à travers ses écrits publiés et sa riche correspondance. Le Fonds Harry-Bernard, déposé à la Bibliothèque nationale du Québec, fut systématiquement dépouillé à cette fin. Pour l'essentiel, nous proposons de restaurer la distinction entre le roman du terroir, auquel il a été injustement associé, et le roman régionaliste qui cherchait à promouvoir une littérature d'ici et dont se réclamait Bernard. Le combat pour la promotion du livre « canadien » qu'il mena en 1932, épisode méconnu de l'histoire littéraire, s'inscrit également dans cette voie.

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le régionalisme littéraire au Canada français. Le point de vue de Harry Bernard

Micheline Tremblay et Guy Gaudreau
Université Laurentienne (Canada)

Résumé – Ce texte aborde le régionalisme littéraire tel que défini, au cours des années 1920 et 1930, par le journaliste et romancier Harry Bernard à travers ses écrits publiés et sa riche correspondance. Le Fonds Harry-Bernard, déposé à la Bibliothèque nationale du Québec, fut systématiquement dépouillé à cette fin. Pour l'essentiel, nous proposons de restaurer la distinction entre le roman du terroir, auquel il a été injustement associé, et le roman régionaliste qui cherchait à promouvoir une littérature d'ici et dont se réclamait Bernard. Le combat pour la promotion du livre « canadien » qu'il mena en 1932, épisode méconnu de l'histoire littéraire, s'inscrit également dans cette voie.

Literary Regionalism in French Canada. Harry Bernard's View.
Abstract – *This article deals with literary regionalism as defined during the 1920s and 1930s by Harry Bernard in his published writings and rich correspondence. The Harry-Bernard archives at the Bibliothèque nationale du Québec was systematically consulted to this end. We propose to restore the distinction between the rural novel, to which he was improperly associated, and the regionalist novel which sought to promote a home-grown literature, and which Bernard supported. The struggle he led in 1932 to promote the « canadian » books, an episode rarely mentioned in literary history, confirms this life-long project.*

Au Canada français, la littérature nationale a été longtemps défendue dans le cadre de ce qu'on a appelé le régionalisme littéraire. En effet, au cours des années 1920 et 1930, il a constitué un des courants majeurs de la littérature canadienne-française. Né au début du XXe siècle autour des idées de monseigneur Camille Roy[1], il sera repris quelque vingt ans plus tard par le chanoine Lionel Groulx et ses adeptes.

1. Voir Camille Roy, « La nationalisation de la littérature canadienne-française » dans ses *Essais sur la littérature canadienne,* Québec, Librairie Garneau, 1907,

Micheline Tremblay et Guy Gaudreau, « Le régionalisme littéraire au Canada français. Le point de vue de Harry Bernard », *Globe. Revue internationale d'études québécoises,* vol. 5, n° 1, 2002.

Mais aujourd'hui, rares sont les personnes qui parlent du discours régionaliste. Notamment parce qu'il a été mal compris[2]. C'est pourquoi nous proposons d'examiner la pensée d'un de ses plus fidèles propagandistes, le journaliste et romancier Harry Bernard. Pendant la décennie des années 1920, ce dernier a écrit de nombreux articles sur le régionalisme. Il a même rédigé, pour *L'Action française*, un article non signé définissant la position de la revue sur le régionalisme littéraire[3]. C'est également à ce sujet qu'il consacrera les recherches de sa thèse de doctorat[4] portant sur le régionalisme dans la littérature américaine. Pour mieux alimenter sa réflexion, il avait constitué un dossier d'articles de journaux français et canadiens traitant du régionalisme basque, breton, alsacien, polonais, terre-neuvien, etc.[5] Par ses recherches étalées sur un vaste territoire géographique, Bernard voulait asseoir ce mouvement sur des bases solides et montrer que ses adhérents n'étaient pas, comme les « universalistes » voulaient le faire croire, des individus repliés sur eux-mêmes dans l'espace restreint du Canada français.

Si le régionalisme littéraire a aujourd'hui été oublié, c'est qu'on l'a trop souvent, comme nous tenterons de le démontrer, assimilé au terroirisme[6]. Les œuvres de Bernard, dont on dit parfois qu'elles illustrent le

---

p. 345-376. Ce texte reprend une conférence qu'il avait prononcée en 1904 à la réunion annuelle de la *Société du Parler français au Canada*.

2. Seul le débat opposant les régionalistes aux universalistes, qualifiés d'exotistes, a suscité plusieurs écrits et ce, jusqu'à tout récemment ; voir, par exemple, le dossier présenté par Pierre Hébert dans la revue *Voix et images*, « L'âge de la critique 1920-1940 », hiver 1992, n° 50, p. 166-235.

3. « Nos doctrines littéraires », vol. XVIII, août 1927, p. 72-84. Le tapuscrit de cet article, avec corrections autographes, se trouve dans le Fonds Harry-Bernard (298/005/001). Ce fonds est conservé à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal [dorénavant BNQ]. Son inventaire a été publié récemment par France Ouellet (*Répertoire numérique du Fonds Harry Bernard*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1999). Dans ses mémoires, Groulx fera d'ailleurs allusion à ce texte sans mentionner toutefois le nom de son auteur (Lionel Groulx, *Mes mémoires 1920-1928, tome 2*, Montréal, Fides, 1971, p. 275-276).

4. Sa thèse s'intitule « Le roman régionaliste aux États-Unis (1913-1940) » ; il obtiendra son doctorat de l'Université de Montréal en mars 1948. Un an plus tard, les Éditions Fides la publieront sous le même titre.

5. Fonds Harry-Bernard, BNQ, (298/039/009).

6. Cette confusion ressort des propos que tenait Maurice Lemire sur le roman régionaliste qu'il associe aux romans de la terre, aux romans rustiques et aux

« roman de la terre »[7] – alors qu'il jure n'en avoir jamais écrit de telles[8] –, témoignent bien de cette confusion[9]. Pauvre Bernard, qui a pourtant passé sa vie à se réclamer du régionalisme et non du terroirisme !

L'objectif de cet article est de mettre en évidence l'apport du romancier, critique et théoricien de la littérature que fut Harry Bernard. L'analyse proposée cherche à préciser son approche régionaliste en s'appuyant sur ses romans et sur des textes publiés dans les journaux et revues à l'occasion du débat entre les régionalistes et les exotistes, de même que ceux publiés lors du débat au sujet des livres de récompense distribués aux écoliers. Notre étude fait aussi appel à la riche correspondance retrouvée dans le Fonds Harry-Bernard. Nous examinerons

---

romans agriculturistes ; voir l'introduction au *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome II, 1900-1939*, p. xxiii-xxvii. Pour citer quelques exemples, voir aussi : Michel Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, CEC, 1996, p. 83 ; Annette Hayward, « Marcel Dugas, défenseur du modernisme », *Voix et images*, hiver 1992, n° 50, p. 190-191 ; Manon Brunet, « La critique historique d'Albert Dandurand », *Voix et images*, hiver 1992, no 50, p. 206. Pour leur part, Luc Bouvier et Max Roy, tout en n'utilisant que le terme « régionalisme », le confinent cependant à sa seule dimension rurale ; voir *La littérature québécoise au xxe siècle*, Montréal, Guérin, 1996, p. 8.

7. Voir Réjean Beaudouin, *Le Roman québécois*, Montréal, Boréal, 1991, p. 46. Jacques Cotnam ne fait pas mieux en l'associant à l'idéologie agriculturiste (« Harry Bernard », *The Oxford Companion to Canadian Literature*, 1997, p. 97). Dans une lettre que lui adressait André Sinave, le 1er octobre 1971, celui-ci affirme que le directeur du département de français de l'Université de Sherbrooke a inscrit Bernard « sur sa liste des romans du *terroir* [...] », BNQ, (298/047/012).

8. Lettre de H.B. à [?] le 24 novembre 1970. Le destinataire non précisé voulait rédiger un mémoire sur son œuvre. BNQ, (298/045/006).

9. Au Canada français, le terme *terroir* a une connotation exclusivement paysanne alors que ce mot, en France, désigne davantage ce qui est propre à une région (donc le régionalisme tel que le conçoit Bernard). Jamais, au Canada français, on ne songerait à classer *Bonheur d'occasion* ou *Les Plouffe* dans la littérature du terroir puisque l'action se déroule en milieu urbain ; pourtant, ces romans sont bien des œuvres du « terroir » de Montréal, selon l'acception française de ce mot. Léo-Paul Desrosiers avait bien saisi cette distinction : « Il note que les ouvrages de Germaine Guèvremont sont du régionalisme pur et simple, tout comme *Bonheur d'Occasion*, de Gabrielle Roy, qui est du régionalisme de ville. » (L'Illettré [pseudonyme de Harry Bernard], « Léo-Paul Desrosiers et le roman régionaliste », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* [dorénavant *CdSH*], 5 octobre 1951, p. 2).

principalement les textes parus entre 1923 et 1933, période la plus active de Bernard en tant que créateur, tout en faisant appel à quelques écrits ultérieurs qui s'intéressent au même sujet. Afin de mieux situer ce littérateur oublié, voici d'abord quelques repères biographiques[10].

Harry Bernard fait ses débuts en 1916 au *Courrier de Saint-Hyacinthe* alors qu'encore étudiant au Séminaire de cette ville, il y publie, sous le pseudonyme de Roger Raymond, quelques poèmes et textes de réflexion tout en s'occupant de la page *Femina*. En 1919, il décroche un poste de journaliste au *Droit*, poste qu'il quittera en 1923 pour accepter celui de rédacteur en chef du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Il n'a alors que 25 ans ; il y restera pendant 47 ans. Pendant ses quelque cinquante années de journalisme, il signe des textes diversifiés allant de la chronique littéraire aux faits divers, en passant par des éditoriaux à teneur politique ou sociale.

Au cours de la décennie 1923-1933, il publie six romans, deux recueils de nouvelles ainsi que des essais critiques[11] et remporte trois fois le très convoité prix David et six fois celui de l'Action intellectuelle. De 1932 à 1933, il sera, à l'invitation de Lionel Groulx, rédacteur en chef de *L'Action nationale* dont le premier numéro paraîtra en janvier 1933. Vif amateur de pêche, il passe ses brèves vacances dans des lieux éloignés, comme en Haute-Mauricie, où il apprécie particulièrement la nature sauvage et l'abondance du poisson. Ses séjours en forêt l'amèneront à s'intéresser particulièrement à la faune canadienne et il publiera, à compter de 1935-1936, *L'ABC du petit naturaliste*, de courts textes de vulgarisation destinés aux jeunes. Au cours des années 1940, Harry Bernard parfait ses connaissances littéraires en complétant d'abord une licence puis un doctorat.

---

10. Pour plus de détails, voir Guy Gaudreau et Micheline Tremblay, « Harry Bernard (1898-1979) : érudit et homme de lettres », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 2, n° 1 (automne 2001) p. 35-65.

11. Six romans : *L'homme tombé*, 1924, *La terre vivante*, 1925, *La maison vide*, 1926, *La ferme des pins*, 1930, *Juana, mon aimée*, 1931, *Dolorès*, 1932 ; deux recueils de nouvelles : *La dame blanche*, 1927, *Montcalm se fâche, 1935* ; et des *Essais critiques*, 1929.

Il remporte le Prix des lecteurs du Cercle du livre de France pour son roman *Les jours sont longs* (1951), mais ses trois autres romans seront boudés : l'un sera quand même publié en feuilleton dans le *Photo-journal* alors que les deux derniers resteront inédits[12]. Dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, il signera, sous le pseudonyme de l'Illettré, une chronique littéraire hebdomadaire qu'il poursuivra jusqu'en 1973 même s'il n'est plus alors directeur du journal. Après une vie consacrée à l'écriture, Harry Bernard s'éteint, en 1979, à l'âge de 81 ans.

Un premier débat : le régionalisme

À peine âgé de 18 ans, le jeune Harry Bernard publie dans *Le Courrier* un article où déjà se dessinent certains éléments de sa conception de la littérature. Bernard souhaite alors une meilleure connaissance des écrivains français, car la littérature doit s'appuyer sur une vaste culture générale ; mais *notre* littérature ne doit pas s'inspirer de la leur. Bien au contraire : pour qu'elle se développe et s'épanouisse, elle se doit d'être avant tout canadienne-française. Et de cela, il ne démordra jamais : une littérature ancrée, enracinée, inspirée des valeurs, des modes de vie, du paysage canadien. Voilà d'ailleurs *sa* définition du régionalisme. La description de paysages canadiens lui importe tellement qu'il incite même les écrivains à se familiariser avec l'histoire naturelle ; parce qu'il est impossible de séparer l'écrivain de son milieu, « [p]lus ils sont familiers avec le décor qui les entoure, plus ils ont de bonheur à l'interpréter. [...] Il ne s'agit pas seulement de voir mais de nommer, décrire, dire un mot de l'habitat, des mœurs, etc. Ce sont ces détails qui situent le récit, insufflent aux descriptions la vie[13] ».

12. Il s'agit d'*Une autre année sera meilleure* publié dans le *Photo-Journal*, des *Remplaçants* et de *Dans le bleu du matin*. Ces manuscrits sont déposés dans le Fonds Harry-Bernard : 298/001/001 à 298/001/006 et 298/002/001 pour *Dans le bleu du matin* ; 298/002/007 à 298/002/011 et 298/003/1 et 298/003/002 pour *Les remplaçants*.
13. H. B., « Histoire naturelle et littérature », *L'Action nationale*, vol. 1, nº 1, janvier 1933, p. 22. Voir aussi : BNQ, H.B. à Alfred Desrochers, 20 février 1933, (298/042/018).

À cette époque, la France constitue, pour le Canada français, un incontournable point de référence. Le cours classique n'enseigne pratiquement que les auteurs français. La langue *parisienne* est considérée comme le *bon parler français*. Même la question de l'existence d'une littérature typiquement canadienne se pose : ne doit-on pas plutôt la considérer, si l'on en croit certains – dont Victor Barbeau –, comme une littérature française, au Canada ?

C'est ce contre quoi Bernard s'insurge. Nous sommes établis dans une région géographique différente de la France et, reprenant les mots du père Ceslat Forest, il affirme qu'« en perpétuel contact avec les Anglais, soumis à des conditions de vie absolument nouvelles, il ne se peut pas que nous n'ayons pas été profondément modifiés[14] ». Parce que nous sommes *autres*, notre littérature doit l'être également et s'émanciper des lointains maîtres européens. Ce n'est donc que par le régionalisme, en étant profondément ancrée dans notre milieu et notre société, que notre littérature atteindra sa véritable légitimité. Et non en calquant les écrivains français. Il souhaite une pleine et

> *véritable autonomie*[15], pour ainsi parler, dans le domaine des arts et de la pensée. On a le désir de faire canadien. On nourrit l'orgueil de donner à sa vie, à ses institutions, aux choses même de l'industrie, du commerce, de la finance, un caractère distinctif, qui affirme la jeune puissance d'un peuple en pleine évolution ascendante, fier de ses énergies latentes, confiant que l'avenir lui appartient. Les nôtres sentent, s'ils veulent survivre, qu'ils doivent tendre vers cette virilité intellectuelle qui est la marque des peuples adultes. Ils savent que le livre, le journal, la pensée écrite, sont parmi les premières manifestations de cette virilité[16].

14. H. B., « Du régionalisme littéraire », *CdSH*, 22 février 1929, p. 1 [repris dans *Essais critiques*, 1929, p. 45].
15. Nous soulignons.
16. H. B., « Du régionalisme littéraire », *CdSH*, 22 février 1929, p. 1 [repris dans *Essais critiques*, 1929, p. 45].

Pour y parvenir, l'écrivain « peint son pays dans son livre[17] ». Peindre la réalité d'ici, avec des mots, des expressions et une sensibilité d'ici. Bernard ne voit aucune antinomie entre le régionalisme et l'universalisme puisque, selon lui, l'universel ne s'atteint qu'à travers le particulier ; « Une littérature n'existe que si elle exprime, avec une originalité puissante, le génie d'une peuple. [...] On est d'autant plus Français qu'on est plus Canadien[18] ». Défini de cette manière, le régionalisme n'a rien de passéiste ni d'exclusif au Canada français, puisqu'il s'inspire directement de l'évolution de la pratique littéraire d'autres pays. En France, par exemple, le régionalisme trouve de nombreux adeptes. Le Bordelais de Mauriac, la Provence de Giono et de Mistral constituent des modèles[19]. La littérature canadienne-française ne trouve donc pas seulement son inspiration dans un passé glorieux ; certains de ses auteurs demeurent au contraire étonnamment au fait de la pratique littéraire française qui leur est contemporaine en suivant attentivement son évolution dans les revues et journaux d'outre-atlantique auxquels *Le Droit* et le *Courrier de Saint-Hyacinthe* sont abonnés.

Comme Bernard est à la fois journaliste, critique littéraire, lecteur boulimique et, de surcroît, auteur, on ne peut se surprendre qu'il propose une conception moderne de la littérature. Mais comment expliquer qu'on le considère aujourd'hui comme un rétrograde, ce qui lui vaut d'être presque complètement absent de l'histoire des lettres canadiennes et québécoises ? Cette situation s'explique, selon nous, par la confusion qui persiste entre le *régionalisme* et le *terroirisme*. Si le premier signifie dans la conception de Bernard l'enracinement des écrits dans *notre* milieu, le second est associé à l'idéologie de conservation qui prône, entre autres, la valorisation d'un passé glorieux, le salut par la terre, le

17. H. B., « Du régionalisme littéraire », *CdSH*, 1er mars 1929, p. 1 [repris dans Essais *critiques*, p. 52].
18. H. B., « Du régionalisme littéraire », *CdSH*, 8 mars 1929, p. 1 [repris dans *Essais critiques*, p. 56, 58].
19. À l'automne 1943, Auguste Viatte, professeur de la Faculté des lettres de l'Université Laval, offre une série de conférences sur le régionalisme littéraire qui abordent ces auteurs et qui trouveront une oreille attentive chez Bernard ; voir, par exemple, « Un cours de M. A. Viatte », *L'Action catholique* du 27 octobre 1943.

mépris de la ville et du progrès, la méfiance envers l'étranger. Rappelons que pour faire œuvre du terroir, les romanciers devaient respecter certaines contraintes. Certains sujets étaient même proposés : il fallait bien sûr parler du pays, mais avant tout du monde rural « non pas tel qu'il existe, mais nimbé de cette auréole que lui confère "le bon vieux temps"[20] ». Même la manière de traiter un sujet était déterminée. Ainsi,

> le père devait toujours l'emporter sur le fils, la tradition sur la nouveauté, la campagne sur la ville, la religion sur l'impiété. La soumission, l'esprit de sacrifice et de renoncement devaient apparaître comme les fondements d'un bonheur axé uniquement sur l'abandon à la volonté divine[21].

Les romans de Harry Bernard s'éloignent passablement de cette description[22]. Ses deux premiers romans, par exemple, *L'homme tombé* et *La Maison vide* se déroulent dans un cadre urbain (Saint-Hyacinthe pour le premier, Ottawa pour le second). En outre, l'autorité ne l'emporte pas toujours. Ainsi dans *L'homme tombé*, Étienne Normand épouse Alberte Dumont en dépit des recommandations de sa mère et, dans sa vie conjugale, se soumet trop facilement – selon certains –, aux caprices de sa femme. De la même manière, dans *La Maison vide*, la religion des protagonistes ne constitue pas un facteur déterminant de leur destinée : si deux des enfants de Dumontier se rangent du côté de leur père, les deux autres choisissent de suivre la mère, pourtant anglophone et protestante. Dans *La Ferme des pins*, Bernard renverse le point de vue : un anglophone établi dans les Cantons de l'Est, qui voit avec dépit tous ses enfants devenir Canadiens français, décide de retourner en Ontario afin d'éviter l'assimilation de son cadet.

Ces exemples justifient bien la différence que Bernard a toujours tenté d'établir entre le régionalisme et le terroirisme. En dépit de ses efforts, on a rejeté le régionalisme en le confondant avec une littérature

20. Maurice Lemire, « Introduction », p. xx.
21. *Ibid.*
22. Encore en 1970, il répète qu'il n'a pas écrit « de littérature du terroir » mais seulement une « littérature régionaliste », BNQ, lettre de H.B. à Madame [?], le 24 novembre, (298/045/006).

du terroir jugée passéiste. Cette confusion apparaît dès les années 1920 alors que Bernard est confronté aux critiques qui associent sa démarche à la défense du folklore canadien-français.

> Au Canada, malheureusement, ce seul mot de régionalisme respire une odeur de bataille. Nous avons eu nos ennemis du régionalisme, qui, détestant le mot plutôt que la chose, qu'ils comprenaient d'ailleurs mal, étaient toujours prêts à partir contre lui en campagne. On en rétrécissait la doctrine pour mieux la pourfendre et on la tenait responsable de tous les avortements littéraires. On brouillait tout, tenant le régionalisme pour synonyme de folklore, ou d'études de vieilles mœurs canadiennes...[23]

Les adversaires de la position régionaliste sont bien sûr les exotistes. Contrairement à ces derniers qui préconisent l'art pour l'art, pour Bernard, l'art se doit de servir les valeurs sociales du peuple, qu'elles soient religieuses, patriotiques ou sociales. D'où le fait que l'écrivain se double d'un homme d'action[24]. Contrairement aux exotistes qui tirent leur inspiration exclusivement d'outre-mer croyant ainsi mieux répondre à l'idéal d'universalité, Bernard soutient qu'il faut partir de l'observation des paysages et des mœurs locaux. Ayons notre « personnalité propre, indépendante de tous[25] » et cessons de pasticher les autres, affirme-t-il en substance. D'ailleurs, selon lui, l'exotisme « prend parfois couleur de régionalisme authentique[26] ». Et c'est ainsi qu'un exotiste comme Roquebrune peut donner, à la même époque, trois romans qui correspondent tout à fait à la pensée régionaliste : *Les habits rouges, Les dames Le Marchand* et *D'un océan à l'autre.*

La défense du régionalisme entraîne Bernard dans une polémique avec d'autres écrivains et critiques qui sont aujourd'hui beaucoup plus

23. H. B., « Nos doctrines littéraires », p. 77.
24. H. B., « Du régionalisme littéraire », *CdSH*, 22 février 1929, p. 1 [repris dans *Essais critiques*, p. 43].
25. H. B., « Littérature canadienne », *Le Droit*, 8 mars 1920, p. 3.
26. L'Illettré [pseudonyme de Harry Bernard], « Une opinion française sur le roman régionaliste », *CdSH*, 11 mai 1951, p. 2

en vue, tels Jean-Charles Harvey[27] et Victor Barbeau[28]. La position du premier est claire : liberté absolue au talent. L'important, c'est de créer des œuvres et chacun écrit selon son inspiration. L'art seul compte.

> Or, vous autres, nationalisant, vous vous attaquez directement à cette inspiration ; vous mettez un mur devant le regard du poète ou du romancier, et vous leur dites : « Vous n'irez pas plus loin. » Tous les sujets sont bons pour l'artiste... et pour le public, pourvu qu'on les traite avec talent. Le génie surtout n'a pas besoin de patrie pour créer : il lui suffit de posséder une langue et une pensée. Le nationalisme littéraire tel que vous l'entendez n'est qu'un mythe[29].

À cela, Bernard rétorque qu'on ne peint bien que ce qu'on connaît ; l'œuvre littéraire ne « ressort pas de la seule imagination » mais s'enracine dans la réalité vécue par l'artiste. Pourquoi tenter de décrire un environnement différent de celui dans lequel on vit ? Pourquoi vouloir imiter les œuvres françaises ou anglaises ? « Nos livres se doivent d'être canadiens, dans le sujet, les personnages, le décor. C'est à cette condition qu'ils survivront. » Il reproche à Harvey, dans la correspondance qu'il entretient à ce sujet[30], d'exagérer la signification de son régionalisme.

> [Je croyais] être l'un des plus modérés parmi les régionalistes, et me faisais fort de ne pas donner dans les manies d'école ou de chapelle. Je n'ai jamais considéré

27. « Deux points de vue sur le régionalisme littéraire », *La Revue moderne*, mars 1930, p. 10.
28. Des ouvrages récents ont d'ailleurs été consacrés à Harvey et Barbeau. Voir Yves Lavertu (*Jean-Charles Harvey. Le combattant*, Montréal, Boréal, 2000, 462 p.) ainsi que Michèle Martin (*Victor Barbeau, pionnier de la critique culturelle journalistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, 216 p.) et le chapitre « Prise de position dans la querelle opposant "régionalistes" et "exotiques" » dans Chantale Gingras (*Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001, p. 32-35).
29. BNQ, Lettre de J.-C. Harvey à H.B., le 5 novembre 1929, (298/046/007).
30. H.B. et J.-C. Harvey échangeront deux lettres à ce sujet soit celle de Harvey, le 5 novembre 1929, et la réponse de Bernard, le 6 novembre 1929, BNQ, (298/046/007).

> le Régionalisme comme une fin, mais un moyen. Je crois que le Régionalisme nous aidera à produire des œuvres de valeur, qui nous aideront à constituer la littérature nationale, – nationale entendu dans le sens large. Je ne refuse à personne le droit de travailler dans un autre sens ; je dis seulement que, pour ma part, à mon point de vue, j'entrevois de plus belles réalisations avec le régionalisme qu'avec les autres genres, ou les autres formules, ou les autres conceptions littéraires[31].

Il reprendra d'ailleurs la même idée dans une lettre à son éditeur, Albert Lévesque : « Je crois que le régionalisme peut nous donner le moyen de faire des œuvres franchement Canadiennes [sic], qui contribueront à nous donner une œuvre nationale, mais je ne dis ni ne laisse entendre qu'hors du régionalisme il n'y a point de salut[32]. »

Il faut néanmoins convenir que Bernard, dans sa pratique et à la suite de son mentor Lionel Groulx, a restreint la définition de ce courant littéraire en le synthétisant en trois mots qui définissaient, selon lui, notre culture : catholique, française et canadienne[33]. La théorie régionaliste ainsi traduite s'en trouve considérablement affaiblie, ce qui fera d'ailleurs dire à Barbeau qu'une « littérature planifiée, dirigée, ce n'est pas de la littérature[34] ».

Aux antipodes de la vision régionaliste d'un Bernard, Victor Barbeau nie catégoriquement l'existence d'une littérature canadienne. Selon lui,

> [n]ous devons travailler, non pas à la formation d'une littérature canadienne, ce qui est une impossibilité étant données [*sic*] nos origines ethniques, mais à la perfection et au développement de la littérature française au Canada français. Nous devons nous dégager de

31. BNQ, Lettre de H. B. à Jean-Charles Harvey, 6 novembre 1929, (298/046/007).
32. BNQ, Lettre de H. B. à Albert Lévesque, 4 novembre 1929, (298/046/014).
33. H. B., « Du régionalisme littéraire », *CdSH*, 22 février 1929, p. 1 [repris dans *Essais critiques*, p. 45].
34. Victor Barbeau, *La face et l'envers*, Montréal, Académie canadienne-française, 1966, p. 48.

> toutes les singularités qui menacent de réduire nos travaux au rang de curiosité[35].

En somme, pour Barbeau, hors de la France, point de salut !

> Dans un de ses élans d'amour aveugle pour la mère patrie, il ajoute que notre survivance littéraire ne peut venir de Québec, Montréal ou Sainte-Rose, mais bien de la France, un pays sécularisé depuis plus d'un siècle, qui procure la lumière qui guide notre culture et illumine notre foi[36].

Rien n'est plus contraire à l'opinion de Bernard, pour qui « [l]a question d'une littérature canadienne ne se pose plus : elle existe[37] » et qui reste convaincu que la singularité d'une culture doit ressortir dans ses œuvres littéraires. C'est pourtant Barbeau, et non Bernard, que l'histoire littéraire retiendra.

Le débat du régionalisme débouche, inévitablement, sur la question de la langue. Doit-on écrire en *français de France* ou en *français canadien* ? Ici encore, Barbeau et Harvey s'opposent à Bernard. Le premier prétend que les régionalistes écrivent mal[38] et il souhaiterait qu'on écrive en français et non en « canayen ». Quant à Harvey, il croit que « le français, dans la littérature, est un et indivisible. Il ne se fractionne pas. La partie qui voudra s'en séparer se corrompra comme un membre de chair amputé d'un corps vivant[39] ». Nos « hommes de lettres, si [nous en avons], doivent se modeler sur ceux qui, de l'autre côté de l'Atlantique, ont fait preuve de bon goût, de clarté et de simplicité[40] ». Barbeau considère notre langue inférieure à celle du Français et souhaite que nos écrivains s'alignent sur le « bon parler ». Dans la même ligne de pensée, Harvey souhaite que les Canadiens français acquièrent une langue qui

35. Victor Barbeau, *La Presse*, 6 février 1920, cité dans Michèle Martin, *Victor Barbeau, pionnier de la critique culturelle journalistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 146.
36. Michèle Martin, *Victor Barbeau*, p. 147.
37. H.B. « L'avenir du roman canadien », *CdSH*, 9 novembre 1923, p. 1, 5 et 8.
38. Michèle Martin, *Victor Barbeau*, p. 144.
39. Jean-Charles Harvey, « Notre langue écrite », *Pages de critique*, p. 42.
40. *Ibid.*

« égalera [celle] de l'ancienne mère patrie », une « langue identique à celle de la France[41] ». Ainsi, non seulement rejettent-ils les anglicismes (comme le fait Bernard d'ailleurs), mais ils refusent également l'utilisation d'expressions régionales, de canadianismes ou d'archaïsmes.

Bernard, peut-être plus moderne dans la façon dont il conçoit la langue, croit au contraire que « notre langue à nous [...] a ses qualités propres, sa saveur marquée, une abondance de moyens qu'on ne paraît pas soupçonner[42] ». Si notre littérature a autant de mal à s'imposer, il faut peut-être en chercher la raison dans le fait que « [n]os hommes instruits, nos lettrés, souvent, parlent une langue et en écrivent une autre[43] » qui n'est pas la leur, victimes d'un sentiment d'infériorité qui n'a pas sa raison d'être.

La première condition pour qu'une véritable littérature canadienne existe, c'est que les auteurs connaissent bien leur langue. Et c'est la raison pour laquelle « tant de nos romans qui pourraient être des œuvres originales, au moins par la forme, prennent la note banale, neutre, à cause de la langue employée. Celle-ci est la langue française de tout le monde ; elle n'est pas notre langue à nous, Canadiens français[44] ». Selon Bernard, il faut se libérer de la « gangue parisienne[45] » et miser plutôt sur une langue qui charme par ses archaïsmes, ses néologismes et ses expressions utiles, la seule capable de décrire la réalité d'ici. C'est cette langue, croit-il, qui donnerait à la littérature canadienne sa saveur et son originalité ; il serait malheureux que, sous le faux prétexte de pratiquer un français *pur*, on en vienne à éliminer celle-ci de notre littérature La littérature canadienne n'aurait d'avenir que dans la mesure où elle se distingue par le fond et par la forme des productions françaises.

41. *Ibid.*, p. 41. Harvey ajoutera : « Nous éloigner de la source-mère de notre verbe serait nous condamner à l'indigence intellectuelle, car il nous faudrait plusieurs siècles d'efforts pour rattraper la moitié de l'héritage perdu », p. 42.
42. H. B., « L'avenir du roman canadien-français », *L'Action française*, octobre 1923, p. 241.
43. *Ibid.*
44. *Ibid.*, p. 242.
45. *Ibid.*, p. 241.

Cette conception du régionalisme repose sur un idéal artistique ancré dans le réel. Tant dans les descriptions de la faune et de la flore que dans les portraits des personnages, le romancier doit s'acharner à reproduire, par les mots, une image exacte de la réalité[46]. D'où la nécessité de dépeindre le milieu dans lequel il évolue, car c'est l'unique façon de développer un art « distinctif et marqué d'une originalité vraie[47] ». *Les habits rouges* de Roquebrune et *L'appel de la race* de Groulx, œuvres bien distinctes des romans français par le sujet et par la langue, incarnent cet idéal régionaliste.

Selon les conclusions auxquelles parvient Bernard dans sa thèse de doctorat[48], c'est en 1913 que le régionalisme littéraire américain (également une de ses sources d'inspiration)

> s'affirme victorieusement avec la réussite d'*O Pionners !* roman de Willa Cather consacré au Nebraska. À partir de ce moment, nouvelles et romans régionalistes se succèdent, du nord au sud, et de l'est à l'ouest. La nouvelle formule s'appuie sur le réalisme français [...]. De 1918 à nos jours, on estime qu'il parut aux États-Unis quelque 3 000 romans régionalistes [qui] tendent à peindre les États dans leurs caractères et traits particuliers, et dans les États les régions grandes et petites[49].

En fait, Bernard souhaitait ainsi surtout prouver que

> la poussée régionaliste dans les lettres américaines coïncide avec un mouvement analogue au Canada français. C'est en effet vers 1920, et depuis, que le roman se préoccupe chez nous d'être plus canadien-français que français, de peindre notre peuple et notre

46. H. B., « Littérature canadienne », *Le Droit*, 17 février 1920, p. 3.
47. *Ibid.*
48. Voir la conclusion de l'article d'Annette Hayward, « Guy Delahaye et la modernité littéraire ou la revanche des "exotistes" », *Voix et images*, n° 48, hiver 1988, p. 328-329.
49. Voir « Notre directeur traite du roman régionaliste, devant les membres de la Société Royale du Canada », *CdSH*, 3 mars 1944, p. 1.

> sol, d'interpréter notre histoire et nos paysages, de révéler dans la mesure du possible l'âme du pays[50].

Un second débat : le livre canadien

Pour Harry Bernard, le développement de la littérature canadienne-française repose sur l'élargissement global de l'accès à la culture et la connaissance qu'a la population des œuvres produites par les siens. Et cette conviction n'est pas qu'un vœu pieu ! Il tente de soutenir toutes les initiatives visant à favoriser la mise en place de ces conditions[51]. Puisque la culture prend ses assises dans le livre, son principal cheval de bataille sera l'augmentation de la distribution du livre canadien dans les écoles : c'est le second débat auquel il participe activement.

Pourquoi les commissions scolaires n'encouragent-elles pas davantage les jeunes à lire « canadien[52] » ? Les articles que publie Bernard à ce sujet font suite à une requête présentée en mars 1930[53] par les écoliers de Saint-Hyacinthe qui s'adressent aux commissaires afin de les inciter à diffuser les livres canadiens. Entre autres, ils proposent que plus de livres canadiens soient offerts en récompense lors des distributions de prix à la fin de l'année. En fait, la loi présentée par le docteur Ernest Choquette et adoptée en 1926 oblige les commissions scolaires à acheter autant de livres canadiens que de livres étrangers[54]. C'est en rappelant

---

50. *Ibid.*
51. Il ouvrira, comme d'autres journaux, un service de librairie dans les locaux de son journal et, dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe,* annoncera fidèlement la *Semaine du livre* ainsi que tout ce qui a trait aux différents concours et prix littéraires. Tout cela dans le but d'encourager les écrivains et d'élargir la diffusion des œuvres et le lectorat et afin d'enrichir la culture des Canadiens français.
52. Cette lutte pour l'achat de livres canadiens n'est pas étrangère à l'apparition de l'éditeur littéraire indépendant au Québec au cours des années 1920. Voir à ce sujet Jacques Michon [éd.], *Histoire de l'édition* ; et du même auteur, « L'essor de l'édition littéraire au XXe siècle », *Cap-aux-Diamants,* nº 63 (automne 2000), p. 25.
53. Voir *CdSH,* 21 mars 1930, p. 1 et 8.
54. La préoccupation d'offrir des livres de récompense canadiens remonte, en fait, au milieu du XIXe siècle, mais il semble que les commissions scolaires aient longtemps préféré offrir des livres français. Cette pratique avait donné lieu à un

cette loi et ses buts que les élèves formulent leur demande. À peine une semaine après la parution de cette requête, Bernard appuie leur position en établissant le rôle considérable du livre dans la formation de la culture canadienne. En lisant « canadien », les élèves se

> formeront graduellement un cerveau canadien. Ils penseront canadien. [...] On ne se forme pas du jour au lendemain. C'est le travail des années qui agit et le résultat est fonction des influences subies. S'ils s'habituent jeunes aux idées canadiennes, ils arriveront à former en eux une âme véritablement nationale. Partout on devrait réclamer des livres canadiens pour nos enfants[55].

Deux ans plus tard, le sujet est à nouveau débattu au sein de l'Association des auteurs canadiens dont fait partie Bernard[56]. C'est d'ailleurs lui qui propose l'idée d'une campagne de presse afin de faire avancer la cause du livre canadien[57]. Bernard compte bien mettre à profit son réseau de collègues journalistes. Mais la campagne est reportée au début avril quand Jean Bruchési, membre de l'exécutif de l'Association, recommande d'attendre en raison de l'absence temporaire du ministre responsable à Québec, Athanase David.

À la fin mars, Bernard prévient T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe et membre influent du gouvernement libéral, de son intention et de la teneur du texte qu'il compte faire publier au *Courrier*[58]. Son éditorial du 1er avril lance le bal. Rapidement, ses propos sont repris dans différents journaux[59]. Il reviendra sur le sujet en avril et devra se défendre devant Olivar Asselin qui, le 23 avril dans son journal *Le*

---

premier débat dès 1910. Voir Jacques Michon [éd.], *Histoire de l'édition*, p. 154-155 ; Jean Gagnon, « Les livres de récompense et la diffusion de nos auteurs de 1856 à 1931 », *Cahiers de bibliologie I*, 1980, p. 3-14.

55. H. B., « Livres de récompense », *CdSH*, 28 mars 1930, p. 1.

56. BNQ, H.B. à Jean Bruchési, le 3 février 1932, (298/044/005).

57. BNQ, H.B. à Jean Bruchési, le 10 février 1932, (298/044/005).

58. BNQ, H.B. à T.-D. Bouchard, le 30 mars 1932, (298/044/005).

59. Voir notamment *Le Soleil* du 1er avril, *La Presse* du 2 avril, *Le Devoir* du 4 avril, *La Revue de Granby* du 7 avril, *La Patrie* du 8 avril, *La Parole* du 14 avril, *Le Droit* du 18 avril, *L'Action catholique* du 20 avril.

Canada, appuie le gouvernement en place et met en doute les accusations de Bernard dans son journal. La réponse de Bernard résume fort bien son argumentation :

> J'ai eu tort, dites-vous, de « mettre en doute la véracité des rapports officiels qui veulent que le gouvernement de Québec achète bon an mal an une cinquantaine de milliers de dollars de livres canadiens. »
>
> Je vous ferai remarquer, cher monsieur Asselin, que je n'ai mis en doute aucun rapport officiel se rapportant aux achats de livres canadiens par le gouvernement. Il ne s'agit pas du gouvernement, mais bien des commissions scolaires de la province, ce qui n'est pas la même chose.
>
> Le gouvernement achète des livres canadiens, et les commissions scolaires sont censées en acheter. Dans un premier article au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, en date du 1er avril, je me suis demandé si un certain nombre de commissions scolaires ne soumettaient pas à Québec de faux rapports.
>
> Vous savez comme moi que les commissions scolaires, en vertu de la loi Choquette, doivent acheter 50 pour cent de leurs livres de récompense en livres canadiens. Si elles ne se conforment pas à la loi, elles s'exposent à perdre leurs octrois d'État. Après un examen des rapports au gouvernement par les commissions scolaires, je me suis simplement demandé si certains des chiffres soumis, relativement aux achats de livres canadiens, n'étaient pas faux ? Je ne portais pas même d'accusation, je posais une question. Mon intention n'était pas d'attaquer le gouvernement, puisqu'il n'était pas en cause, mais d'attirer son attention sur un état de choses qu'il ne soupçonnait peut-être pas, et qu'il devait connaître.
>
> Le gouvernement achète des livres canadiens des éditeurs, des libraires, et même des écrivains. Je n'ai rien à redire là-dessus. J'en félicite même le gouvernement. Mais les commissions scolaires manifestent-elles une

> égale bonne volonté ? C'est ce que j'ai demandé, et rien de plus[60].

Robert Rumilly, inquiet d'un certain fanatisme de l'Association des auteurs canadiens qui semble vouloir exclure le livre français, prie Bernard d'intervenir[61]. Conscient de l'importance primordiale du livre français et préoccupé du développement et de l'élargissement de la culture des jeunes, Bernard est convaincu que « toute culture sérieuse doit connaître les littératures étrangères, et même s'inspirer d'elles, dans ce qu'elles ont de meilleur[62] ». Il ne veut pas boycotter les livres étrangers mais seulement assurer aux livres canadiens une part du marché.

> En quelques milieux, on a cru voir dans la campagne pour le livre de récompense canadien, une attaque contre le livre français, une tentative de boycottage du livre français. Rien n'est moins sérieux. Le livre français et le livre canadien peuvent vivre côte à côte. Ils se complètent l'un l'autre. Ils peuvent exercer simultanément, sur le cerveau des jeunes Canadiens-Français [*sic*] une influence durable. C'est précisément cette double action du livre français et du livre canadien, que nous réclamons[63].

Modéré dans ce combat comme dans celui du régionalisme, Bernard écrit vraisemblablement une circulaire pour rectifier le tir et atténuer le nationalisme de l'Association[64]. Sa démarche connaît un certain succès. C'est du moins ce que lui indique l'éditeur Albert Lévesque[65]. Les enjeux du débat restent pourtant de taille. D'une part, il s'agit de développer un public en sensibilisant les jeunes à la lecture puisque les Canadiens français ont tendance à ignorer le livre, particulièrement le livre canadien. Ne trouvant bon que ce qui vient de loin, on n'hésite pas à se procurer des livres français que l'on importe par milliers alors qu'on « ne se

60. BNQ, H.B. à Olivar Asselin, le 25 avril 1932, (298/044/005).
61. BNQ, Lettre de Robert Rumilly à H. B., 4 mai 1932, (298/047/01).
62. H. B., « Le livre canadien », *CdSH*, 11 avril 1930, p. 1.
63. H. B., « Livres français, livres canadiens », *Mon magazine*, juin 1932, p. 3.
64. Robert Rumilly l'en félicitera dans une lettre du 21 mai 1932, BNQ, (298/047/011).
65. BNQ, Albert Lévesque à H. B, le 13 juillet 1932, (298/044/005).

résout que rarement à couper les feuilles d'un livre canadien[66] » de telle sorte que souvent, les auteurs ne recouvrent même pas les frais d'impression qu'ils ont dû acquitter. Pourtant, la littérature encore embryonnaire s'épanouirait plus rapidement « si les lecteurs étaient moins avares de leur encouragement et de leur argent[67] ». Notons la relation posée entre le créateur et le public : il ne s'agit pas d'une relation à sens unique mais à double sens, puisque le public contribue à développer l'art du créateur. L'absence de lecteurs ne peut qu'entraîner la pauvreté de la création. « Ceux qui tuent l'art[68] », ce sont ceux qui, indifférents aux besoins de *nos* artistes, préfèrent consommer les produits culturels d'outre-mer. Ce sont aussi nos professionnels qui abandonnent très tôt leur développement culturel et « deviennent vite des rentiers intellectuels vivant sur le vieux gagné[69] ». D'autre part, la vente de livres de récompense canadiens permettrait d'assurer aux écrivains et aux éditeurs des débouchés extrêmement importants. L'augmentation du tirage abaisse le prix du livre, qui devient plus accessible au grand public. Pour Bernard, c'est une façon d'« encourager les travailleurs intellectuels de chez nous[70] » qui ne peuvent vivre de leur métier.

On aurait tort de voir dans le régionalisme de Bernard, de même que dans son appui à l'achat de livres de récompense canadiens, une étroitesse d'esprit ou un repli sur soi. Loin s'en faut ! Il a déjà vécu à l'étranger et il s'intéresse aux autres littératures, particulièrement aux littératures française et américaine. Tout comme son régionalisme n'exclut pas l'universalisme, l'achat de livres canadiens n'élimine pas celui de livres étrangers. Dans un cas comme dans l'autre, Bernard souhaite développer la fierté d'être Canadien français dans un pays où la population nourrit trop souvent un profond sentiment d'infériorité face à la culture française. Son but, et toutes ses interventions en témoignent, est d'asseoir

66. H. B., « Le livre canadien », *CdSH*, 6 décembre 1924, p. 1.
67. *Ibid.*
68. Titre d'un article paru dans le *CdSH* du 26 novembre 1926, p. 1, dans lequel il dénonce le public qui n'a jamais d'argent pour acheter « canadien » et qui oblige ainsi les artistes à l'exil. Bernard exprimait la même idée dans « Pour notre littérature », *Le Droit*, 21 novembre 1921, p. 3.
69. H. B., « De la culture générale », *La revue nationale*, septembre 1929, p. 5-8.
70. H. B., « Petites notes sur le livre canadien », *CdSH*, 8 mai 1932, p. 1.

solidement l'institution littéraire canadienne-française en favorisant le développement de la culture (non seulement celle de l'élite mais également celle du peuple) ce qui aura pour conséquence, à long terme, d'améliorer la qualité des œuvres et d'élargir le lectorat.

Pour Harry Bernard, le régionalisme, ce n'est pas seulement une querelle de mots au sujet d'un genre littéraire, mais une façon d'enraciner, de promouvoir et de développer la production littéraire en l'insérant dans une culture et une langue proprement canadiennes-françaises. L'histoire donnera raison à Bernard. Le renouveau littéraire d'après-guerre, de même que la poussée romanesque et théâtrale des années 1960 et le débat sur l'écriture *joualisante*, ne font qu'approfondir ce désir de « faire canadien-français », bientôt suivi de la volonté de « faire québécois », « franco-ontarien »...

Certes, ses accointances avec Groulx et le milieu clérical le rendent suspects pour des francs-tireurs comme Harvey et Barbeau ; certes, il existe un écart entre sa théorie régionaliste et sa pratique, encore trop imbibée d'un catholicisme étouffant. Cet écart explique d'ailleurs pourquoi la confusion entre terroirisme et régionalisme perdure. Néanmoins, le programme régionaliste de Bernard demeure résolument moderne, nourri par une réflexion qui s'inspire de la littérature occidentale de l'époque. Il faut insister sur cette ouverture affichée par Bernard face à ce qui s'écrit à l'étranger. C'est en toute connaissance de cause qu'il a tenté, quoique sans succès, de concilier la nécessité d'une littérature avec un projet national. Il reste maintenant à voir dans quelle mesure cette approche a préparé le terrain aux grandes œuvres littéraires qui voient le jour à compter des années 1940.